

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur
d'expression plastique (DNSEP)
option art

- École supérieure d'art d'Avignon (Hôtel Montfaucon)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de l'établissement

L'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA) existe depuis 1801, elle est devenue école municipale en 1965. Depuis 2010, l'établissement a le statut d'établissement public de coopération culturelle. L'ESAA est actuellement dans une situation de reconstruction tant en ce qui concerne ses locaux du fait d'un déménagement longtemps incertain que la mise en place récente d'une nouvelle direction.

L'ESAA offre une formation orientée sur la *Conservation-restauration des œuvres peintes (CR)*, créée en 1981, c'est l'un des quatre cursus nationaux dans ce domaine. Elle vise la qualification de conservateur-restaurateur. Elle offre en outre une formation en *Création-instauration (CI)* dont l'objectif est de préparer à une profession artistique et à des activités connexes dans le champ de la création, nécessitant des compétences administratives et/ou techniques. Ces deux formations sont intimement liées dès le 1^{er} cycle d'études, d'une durée de trois ans, validé par le diplôme national d'arts plastiques (DNAP) option *art* (mentions *CI* et *CR*). A l'issue d'un cursus supplémentaire de deux années, l'ESAA délivre le DNSEP option *art* (mentions *CI* et *CR*).

Depuis 2013, les enseignements sont dispensés sur deux sites : le site principal, d'une superficie de 2000 m², est situé au sud d'Avignon, le second bâtiment, d'environ 1000 m², se trouve dans le quartier de Champfleury, également situé au sud de la ville et connu comme quartier de cités. Dans ce dernier lieu, se développent uniquement les ateliers de fin de 1^{er} cycle et de 2^{ème} cycle de la formation en *Création-instauration*.

L'école propose par ailleurs un 3^{ème} cycle qui se déroule sur 3 ans (possibilité d'extension sur 1 ou 2 années) et aboutit au Diplôme supérieur de recherche en art (DSRA). Ce diplôme comporte trois mentions : *Préservation et archéologie des arts médiatiques et numériques*, *Conservation-restauration*, *Création* (performance). La mention *Préservation et archéologie des arts médiatiques et numériques* est l'une des trois formations existant en Europe dans ce domaine, avec Berne et Stuttgart.

Périmètre de la formation

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : 500 Chemin de Baigne Pieds et quartier de Champfleury, Avignon.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation du diplôme

Le DNSEP option *art* comporte deux mentions : *Conservation-restauration* et *Création-instauration*. Après un 1^{er} cycle d'acquis fondamentaux, le 2^{ème} cycle est structuré autour de trois pôles : Arts médiatiques et pratiques numériques, Art/action et pratiques scéniques et Productions plastiques et processus créatifs.

Visant un maillage entre les deux parcours, la formation établit une réelle perspective sur le potentiel de ces deux spécialisations et positionne les diplômés dans un champ large de professionnalisation comme acteurs aptes à innover et ce, aussi bien sur le plan de la professionnalisation que sur le plan de la recherche. Les aptitudes à poursuivre un cursus de recherche dans d'autres institutions et à prospecter les enjeux des professions en devenir sont développées.

Par ailleurs, la mention *Conservation-restauration* permet aux diplômés d'intervenir sur des biens des collections des musées de France. Elle est en outre ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), ce qui enrichit la formation par l'expérience d'étudiants ayant déjà une activité professionnelle.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La formation a pour objectif de former des artistes et des conservateurs-restaurateurs en les rendant mutuellement sensibles aux enjeux de l'autre domaine. Cela se traduit par une formation qui combine l'enseignement de la création - le regard critique, la construction autonome de projets, le développement théorique et la pratique d'un projet plastique - avec celui de la préservation - la connaissance des matériaux et procédures, les techniques de restauration, etc.

Le cursus d'études est bien construit, selon un équilibre cohérent entre enseignements théoriques et expériences pratiques. Il développe des objectifs clairs et parfaitement cernés. Sont acquises, pour la mention *Conservation-restauration*, des connaissances liées à la diversité des matériaux et un regard critique sur les pratiques de conservation des œuvres ethnographiques et d'art contemporain, et pour la mention *Création-instauration*, des compétences de gestion de projets et de toutes leurs étapes. Cette dernière mention vise des professions institutionnelles liées à l'art. Ainsi, menés à différents métiers, mais très liés lors de la formation, les diplômés sont préparés à une grande variété de possibles professions en création et conservation.

Les mutualisations entre les deux mentions et le niveau de spécialisation en restauration sont remarquables, notamment concernant les projets numériques (archéologie des médias). L'objectif est d'amener l'étudiant à développer un projet personnel et une position émancipée et critique, et cela particulièrement par le biais du croisement des disciplines et de la réalisation de projets conjoints.

Clairement orientée vers l'enseignement de projets, la pédagogie est variée et complémentaire, entre, d'un côté, cours, ateliers, projets collaboratifs et, de l'autre, recherches théoriques et activités plastiques.

L'initiation à la recherche commence en fin de 1^{er} cycle et devient plus importante au niveau des spécialisations. Tout en gardant des cours théoriques communs et des projets collaboratifs, chaque mention développe la méthodologie de recherche qui lui est propre. Installés depuis 2012, les pôles (Arts médiatiques et pratiques numériques, Art/action et pratiques scéniques, Productions plastiques et processus créatifs) fonctionnent comme des axes verticaux, ils constituent une colonne vertébrale de la recherche aussi bien que de l'enseignement. Formulés en se référant à des termes opérationnels plutôt qu'à des disciplines classiques de l'art (« art des réseaux », « pratiques scéniques », « processus créatif »), ces pôles permettent, d'une part, aux enseignants d'être présents sur différents axes selon leurs expertises et, d'autre part, aux étudiants de structurer leur formation en suivant une véritable transversalité des pratiques et des réflexions. En soi un peu difficile à comprendre seulement par le titrage des axes, l'intégration de cette structure dans tout le corpus d'enseignement oriente la formation vers des questions innovantes et des problématiques partagées par les deux mentions, ce qui ne serait pas le cas dans une structure pédagogique plus classique. Cette direction est encore soutenue de manière cohérente par la démarche de projet intégrée dès le 1^{er} cycle (2^{ème} année) qui rend les étudiants autonomes au fur et à mesure du déroulement des études, notamment par l'espace de l'atelier.

Pour obtenir les 270 crédits requis pour pouvoir se présenter au DNSEP, les enseignements méthodologiques, les temps pratiques et les projets collaboratifs sont clairement valorisés, ce qui est pleinement cohérent avec le programme de la formation. Du fait des possibilités d'accueil de publics en formation continue (VAE) et de l'intégration des étudiants-chercheurs en 3^{ème} cycle qui participent à la formation, les étudiants des deux mentions bénéficient d'un apport d'expériences et de connaissances de qualité et profitent ainsi d'une pédagogie qui, tout au long du cursus, évolue vers l'enseignement par les pairs. Cela est parfaitement en phase avec l'objectif cité « D'une didactique critique par co-construction et ajustement des pratiques mises en œuvre dans les projets. ».

S'agissant de la professionnalisation, elle est appuyée par des commandes acceptées par l'école pour des projets spécifiques. Ces commandes sont sollicitées par la ville d'Avignon ou d'autres acteurs culturels, elles aident les étudiants à travailler et développer leur projet dans un environnement professionnel. Toutefois, afin de répondre à l'objectif d'autonomisation et de développement d'une position critique des étudiants, l'école a établi d'autres collaborations. L'exemple du Tokyopad en 2011-2012 (développement d'un dispositif numérique pour le Palais de Tokyo), témoigne de la grande capacité de l'ESAA à agir avec les étudiants, les enseignants et les chercheurs en tant que partenaire innovant au sein du paysage institutionnel de l'art actuel. Un autre exemple souligne la qualité de la recherche en sciences (chimie, sociologie, cartographie, etc.), il porte sur « Le projet interdisciplinaire pour la survivance du lac de Saint-Chamand » qui travaille sur l'écologie.

Obligatoire, le stage fait partie du cursus et est pleinement intégré dans le parcours pédagogique de l'étudiant. Il conclut par un rapport de stage évalué au regard du projet de recherche personnelle de l'étudiant. C'est

particulièrement vrai pour la mention Conservation-Restauration, notamment par le biais de partenariats et d'échanges au niveau international.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'ESAA occupe un positionnement de premier plan dans l'environnement régional au sein duquel sa double spécialisation n'est pas représentée. Bien ancrée dans l'environnement institutionnel et professionnel (collection Yvon Lambert, Festival d'Avignon, etc.), elle vient de signer un accord de mise en réseau des Ecoles d'art de Provence-Alpes Côte d'Azur et Monaco (décembre 2014). Avec le B.E.A.R. (Bibliothèques d'écoles d'art en réseau), l'ESAA joue un rôle important au niveau des bibliothèques spécialisées et de leur dispositif de dépouillement des périodiques d'art. Les chiffres de fréquentation des conférences publiques permettent d'identifier une bonne intégration de l'école au niveau local.

L'établissement entretient un partenariat avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. Vue comme « une co-construction partenariale », la recherche est adossée sur des partenariats installés avec des laboratoires régionaux (pôle Industries culturelles et patrimoines - Arles), nationaux (laboratoire DatAData - ENSBA Lyon), et internationaux (laboratoire des nouveaux médias de l'Université d'Aarhus - Danemark). Pour la mention *Conservation-restauration*, les collaborations avec par exemple le Nouveau Festival au Centre Pompidou ont également permis à la formation de développer la recherche au niveau national, notamment par le programme « PAMAL » (Préservation et Archéologie des Médias).

L'école permet aux étudiants de bénéficier d'entrées dans le paysage artistique d'Avignon et en région PACA. Des projets comme la rédaction d'une revue spécialisée en cultures digitales montrent un maillage significatif avec les enjeux socio-culturels environnants. Cependant, s'il existe, toujours à travers des projets, des liens avec des institutions culturelles comme le Centre de développement chorégraphique d'Avignon - Les Hivernales, la Scène nationale de Cavillon, le Conservatoire à rayonnement régional du Grand Avignon, le dossier ne permet pas d'estimer la pertinence, la durabilité et surtout l'impact structurel de ces liens sur la pédagogie de l'établissement. Il serait souhaitable d'envisager davantage de structuration concernant cette politique.

Au niveau international, l'établissement est bien situé par rapport à l'offre de partenaires Erasmus+ et en regard des écoles spécialisés en Europe pour la mention *Conservation-restauration* et dans le domaine du numérique. Il serait souhaitable d'optimiser ces démarches, notamment au niveau de la professionnalisation et de la recherche, particulièrement pour la mention *Création-inauguration*. L'ancrage méditerranéen étant fort et soutenu par la région PACA, un partenariat avec la faculté des beaux-arts d'Alexandrie a permis d'accueillir une étudiante égyptienne. Cette initiative mériterait d'être intensifiée. Bien que, depuis 2013, une chargée des relations internationales et des partenariats est en fonction, le dossier décrit peu d'exemples concrets sur la mobilité des enseignants, des étudiants et des étudiants-chercheurs.

Avec la création en 2014 du pôle « Activation et réactivation des performances et des œuvres participatives », il est à attendre la mise en place de davantage de collaborations tant pour la recherche (par exemple avec le programme d'archivage de performances de la ZHdK à Zurich) que pour des projets avec des théâtres, des centres de danse et autres centres du spectacle vivant.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

Le dossier ne communique aucune donnée quant à l'insertion professionnelle des diplômés. L'affectation d'un agent pour assurer cette mission est envisagée. Il est indispensable et prioritaire de mettre en place un dispositif formalisé du suivi du devenir des diplômés.

- Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est nombreuse (34 enseignants) et de qualité, les intervenants extérieurs présentent des profils pertinents. Les responsabilités au niveau des ateliers sont en cohérence avec l'ambition de mutualisation et de transversalité entre les mentions, ce qui vaut également pour les équipes en charge des pôles et des unités de recherche. Toutefois, il est difficile d'apprécier globalement la composition de l'équipe, les différents tableaux fournis n'identifiant pas toujours un nombre d'enseignants similaire. Au plan administratif, une chargée des relations internationales a été récemment recrutée, ce poste n'existe pas au niveau de l'accompagnement de la professionnalisation et des stages, alors que l'école revendique une forte implication dans ces domaines. De même, au niveau des partenariats de recherche, également bien déployés, des moyens administratifs dédiés ne sont pas distingués.

Le cursus est construit de manière à permettre une maturation de l'étudiant vers un projet personnel à travers un apprentissage technique et théorique solide. Il est évalué de manière satisfaisante et continue par l'enseignant qui applique des moyens courants comme le contrôle d'assiduité, des entretiens, le bilan de fin d'atelier, le rapport de

stage, le rapport après séjour à l'étranger, etc. La construction du travail personnel et l'aboutissement du projet de recherche sont appréciés par des bilans semestriels sous forme de présentation de travaux.

Il n'existe pas d'évaluation des enseignements par les étudiants et anciens diplômés. Un « collège des étudiants » se réunit une fois par mois, il n'assure toutefois pas ce rôle d'évaluation. Aussi, bien qu'inscrite dans les ambitions de l'école, la pédagogie qui vise l'autonomie critique de l'étudiant ne mobilise pas des moyens structurés lui permettant d'être un interlocuteur émancipé. Ce moyen d'échange important n'est pas mis en perspective au niveau de l'autoévaluation. Il est essentiel que cette dimension soit prise en compte lors de la restructuration pédagogique envisagée.

Concernant les effectifs, on note une stabilité sur la période 2009-2014 (en moyenne 20 inscrits en 1^{ère} année et 19 en 2^{ème} année). Le dossier ne communique pas de chiffres permettant d'observer les effectifs globaux ni la répartition des étudiants par zones géographiques ou sociologiques. Seuls sont transmises des données relatives à l'année 2012-2013 qui permettent de constater une grande majorité de femmes (94%) et d'étudiants français (88%). La préférence pour la mention *Conservation/restauration* est affirmée (75% des effectifs). Au regard du nombre des inscrits en 2^{ème} année de 2^{ème} cycle, le taux de réussite au DNSEP option *art* est en moyenne de 84% concernant les années 2010 à 2014.

Points forts :

- La pertinence du croisement des deux mentions (*CR* et *CI*) qui associent étroitement création et conservation.
- La justesse de la déclinaison en trois axes opérationnels, plutôt que par disciplines.
- L'ancrage fort en recherche, en lien avec des laboratoires, notamment dans le domaine du numérique.
- L'existence d'un pôle « documents ».
- L'unicité de la formation au niveau régional et national.

Points faibles :

- Absence d'un dispositif de suivi du devenir des diplômés.
- Absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Des données statistiques lacunaires.
- Des effectifs très faibles pour la mention *Création/instauration*, ce qui interroge sur la mutualisation importante des enseignements entre les deux mentions.
- Les actions de professionnalisation relèvent insuffisamment d'actions prospectives (des commandes encore trop présentes).

Recommandations pour l'établissement :

La qualité des programmes pédagogiques et de la spécialisation en *Conservation/restauration* sont à souligner. Les réorganisations en cours devraient porter sur des évolutions tant en interne que dans le cadre des partenariats extérieurs.

En interne, la responsabilisation des étudiants et leur implication dans la réalisation du projet d'établissement doivent être accentuées. Une réflexion devrait être menée sur le déséquilibre des effectifs entre les deux mentions, l'accueil d'étudiants de l'espace euro-méditerranéen est à développer.

En externe, il convient d'établir une stratégie durable et enrichie concernant les partenariats professionnels et les liens avec les institutions d'enseignement supérieur. Il revient à l'ESAA d'être un acteur plein et entier en matière de professionnalisation.

Les évolutions suggérées passent vraisemblablement par la mise en place de manière prioritaire d'un dispositif formalisé d'autoévaluation.

Observations de l'établissement

Avignon, le 8 juin 2015

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur Formations et Diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : HCERES – rapport d'évaluation : Arts

Monsieur le Directeur,

C'est avec satisfaction que je retrouve dans le rapport d'évaluation du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option art de l'Ecole Supérieure d'Art d'Avignon, les éléments du diagnostic posé dans le cadre de ma prise de fonction.

Aussi, à part :

- de préciser que la question des effectifs très faibles sur la mention Création/instauration est plus un effet de la situation difficile qu'a connue l'établissement depuis 2012, qu'une réalité en cours de pérennisation,
- de confirmer que la mise en œuvre de l'ensemble des mesures correctives préconisées est en cours.

Notre établissement ambitionne d'aller vers un fonctionnement dans lequel, il aura redessiné sa place dans ses territoires d'actions, pourra affirmer plus clairement sa position et avoir ainsi une vraie capacité d'autoévaluation. Cette démarche se construit autour d'un élan collectif dans lequel, étudiants/enseignants /administration travaillent ensemble. A ce titre, d'autres modes de fonctionnement sont instaurés et à renforcer dès la rentrée 2015/2016.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur**, l'expression de mes salutations distinguées.

Dominique BOULARD
Directrice


ATTENTION : CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE